

JOURNAL REGIONALISTE HEBDOMADAIRE

de la Bretagne et des Bretons Emigrés

ABONNEMENTS :

Table with subscription rates for France and Foreign (FRANCE, ETRANGER) for 1 and 3 years.

Les Abonnements partent des 1er et 10 et sont payables d'avance

Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Poste

Ar Bobl

Rédacteur en Chef : F. Jaffrennou " Taldir "

" Evid ar Vro dre ar Bobl "

" Frankiz da beb Barn ! "

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Rue des Carmes, CARHAIX CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS :

Table with insertion rates for Ann. et Récl., Chronique Locale, and Faits Divers.

On traite à forfait pour les Annonces plusieurs fois répétées

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Brageier ber Ha Brageier braz

AOTROU RENER,

Mar'g eo deut brema an dud brageier-ber henvel ou ezen, vel-d ho peuz lavaret en ho journal, er c'hontrol, tud ar brageier-braz a Gern-izel, a zo deut braz o gwilegezh war an traou a zell ouz Kevredigez Brouduz Breiz (U. R. B.) Em farrez Ergué-Vihan dreist-holl, em meuz kavet meur a zen dre an hent-houez hag o deuz goulenet ganin : « Hag erfin, Leon, petra peuz gret 'ta en Gourin ? Klevet am meuz tud o kozal divar-benn ar vreuzier U. R. B., me z ne ouzon ket just petra eo... Da hano meuz gwel et ive, moulet er c'hazetennou. Darn a lavar oc'h eur vanden brabanserien, me lod all a lavar ive kalz a vad divar o penn. Hervez ar re-ma, c'houi zo difennerien da Vreiz-izel ha d'hon langach, ha c'houi a gar muloec'h ar baizanted eged ar vourc'hizien ».

poupoule », kanomp-ni « Sao, Breiz-izel ». Pa c'hoario ar Vretoned bas-tardet pejou-teatr galek, dalc'homp-ni gant ar re vrezonik !... Ha pa 'meuz sonj, abalamour da betra n'hon deuz ket en Ergué-Vihan eur vagad tud iaouank henvel ouz re Chourin, re Lezeven, re Blevigner, re Vened, re Vontroulez, re Blouian, evid displega c'hoaridennou brezonik var an teatr ?... Hag an den-ze da respont d'in : « Bez flanz, Leon ar Berr, mar-teze vo unan ama ive eun devez bennag ».

Ma Kerne-izel o flinval ! Erruout a ret an deiz ive ma kaso Kerne brageier-ber ar brabanserien da vale diwar he roudou. Neuze o vezo gret an unvaniez. N'ho peuz ket an esperanz-ze, Aotrou Rener ? Deoc'h.

Leon AR BERR. (Abalor)

L'Enseignement de la Guerre

A l'immense et acharnée tuerie russo-japonaise qui trempe de sang les plaines boueuses de la Mandchourie, nous ne pouvons absolument rien qu'adresser l'expression de notre pitié et de notre admiration à nos héroïques alliés qui meurent là-bas pour la défense de la civilisation chrétienne contre la barbarie japonaise.

Mais il ne faudrait pourtant pas laisser passer, sans recueillir le terrible enseignement qu'il contient, ce spectacle de carnage qui dépasse en horreur tout ce que l'on avait vu jusqu'à ce jour.

Cet enseignement il importe surtout de le dégager pour l'étaler aux yeux de tous, dans notre pays où le pacifisme, l'antimilitarisme et l'internationalisme menacent de passer de l'état de théories utopiques à l'état de doctrines pratiques prêchées par les intellectuels les mieux nantis.

Ce n'est point qu'on doive faire la moindre difficulté de convenir avec les pacifistes à outrance que la paix est pour l'humanité le plus désirable de tous les biens, et que la guerre est le plus déplorable et le plus affreux des restes de la barbarie primitive qui survivent sous le vernis de la civilisation moderne.

Mais là où ils se montrent simplistes jusqu'à la plus vulgaire sottise, c'est lorsqu'ils prétendent nous persuader que des paroles plus ou moins éloquentes et des conférences plus ou moins autorisées suffiront pour écarter ce fléau.

Tant que l'humanité connaîtra les sentiments de l'envie, de la cupidité et de la haine, la guerre subsistera comme

le seul moyen de les satisfaire... et de les punir. Or, au point de vue des sentiments, il n'apparaît pas bien clairement que la civilisation dont nous nous targuons si volontiers, ait été accompagnée d'un progrès sensible dans le sens de la douceur.

Entre individus, les compétitions se montrent tout aussi après de nos jours qu'aux pires époques de l'histoire, se traduisant par des invectives réciproques tout aussi violentes, et aboutissant aux mêmes pratiques meurtrières que par le passé.

Le seul progrès, si progrès il y a, c'est qu'aujourd'hui la haine trouve à son service outre les moyens primitifs comme les coups de poing et les coups de poignard, des moyens plus raffinés comme le revolver, le vitriol et les poisons les plus variés. La lecture des faits divers dans les journaux quotidiens est tout à fait instructive à cet égard.

Et parce que chaque homme pris individuellement demeure, malgré tout, exposé à être acteur ou victime dans ces drames de la vie, les collections d'hommes que sont les nations ne sauraient se flatter d'être à l'abri du fléau qu'est la guerre qui procède du même ordre de sentiment que les querelles individuelles.

Le meilleur moyen de s'en garantir, en tout cas, n'est pas de se mettre volontairement et systématiquement dans l'impossibilité de résister aux agressions. La Russie nous en fournit, en ce moment même, un exemple qui ne fait du reste que confirmer les enseignements constants et invariables de l'histoire.

Souverain absolu de la nation la plus puissante de l'époque contemporaine, le tzar Nicolas II, attiré par les illusions mystiques d'une âme générale, avait rêvé d'employer le prestige de sa puissance à faire régner la paix sur ses frontières, et, si faire se pouvait, dans l'univers entier. Il provoqua la réunion de la conférence de La Haye dans le but de substituer l'arbitrage à l'usage des armes dans le règlement des conflits internationaux.

De cette illusion généreuse mais grossière, est directement sortie cette atroce guerre dont les innombrables carnages font frémir d'horreur le monde entier.

La paix, le tzar l'aurait eue avec les japonais aussi bien qu'avec les autres peuples si, au lieu de s'en rapporter pour cela aux rhétoriqueurs, phraseurs et mouches du coche du congrès de La Haye et de tous les autres tréteaux qu'ils trouvent disponibles, il avait consacré ses efforts à doter son innombrable armée des fusils les plus perfectionnés, des canons les plus précis et les plus meurtriers, des enseigne-

ments tactiques et stratégiques les mieux appropriés aux conditions de guerre imposées par le progrès de l'armement moderne. Il va de soi, en effet, que le Japon se serait soigneusement gardé de toute agression si son service d'espionnage ne lui avait pas révélé les côtés faibles, les négligences et l'insuffisance de préparation de son colossal adversaire.

Nous pouvons voir aujourd'hui ce que coûte cette négligence dictée par les utopies dont on prétend nous bercer à notre tour en France, à la Russie aussi bien qu'au Japon : des milliards dépensés sans compter, des centaines de milliers de cadavres mutilés jonchant les plaines de la Mandchourie. Victimes de la guerre, sans doute, mais surtout du pacifisme inconsidéré qui a amené la guerre.

Disons avec les pacifistes que la guerre est un mal, le plus terrible de tous les maux, mais lorsqu'ils viennent nous prêcher le désarmement, la négation de la patrie, répondez leur, avec les anciens, que le meilleur moyen d'avoir la paix, c'est d'être prêt à la guerre : *si vis pacem para bellum*. Plus de cent mille Russes et plus de cent mille Japonais tués depuis six mois en Extrême-Orient, ont, une fois de plus, scellé de leur sang l'éternelle vérité de ce dicton.

H. CLAUDE.

Au Parlement

Chambre des Députés

La première séance de rentrée a eu lieu mardi à 2 h. 1/4. Beaucoup de députés y assistaient.

Au banc des ministres : MM. Combes, Delcassé, Doumergue, Trouillot, le général André et Bérard.

M. Combes indique de quelle manière il désire voir fixer les interpellations sur la politique religieuse du Gouvernement. Ce sont celles de MM. Boni de Castellane, Grousseau, Paul Menier, Gayraud, Engerand, Hubbard.

L'abbé Le Mire demande que l'on discute également d'abord les interpellations concernant les désordres de la rue et des grèves.

M. Lasies demande que son interpellation sur la conduite du général André soit prise en considération.

MM. Vazeille et Chaumet réclament une enquête sur la désorganisation de la marine et les fautes de M. Pelletan.

Les interpellations sont fixées à vendredi. La Chambre décide, sans opposition, de commencer lundi la discussion de l'impôt sur le revenu. Une deuxième séance a eu lieu jeudi à deux heures.

Sénat

M. Fallières, président la séance d'ouverture du Sénat. Il a prononcé l'éloge funèbre de Waldeck-Rousseau. Il a prononcé également, les éloges funèbres des sénateurs décédés, Le Gludic (Sarthe) et Hervé de Saisy (Côtes-du-Nord).

Mercredi de la semaine prochaine, la commission de l'armée se réunira au Luxembourg pour terminer l'examen de la loi de deux ans.

La Guerre RUSSO-JAPONAISE

La bataille de Yan-Tai. — Cinq cent mille hommes aux prises. — Désastre russe. — Le carnage. — L'avenir s'assombrit.

Ainsi que nous l'annoncions dans notre dernier numéro, l'armée russe, à la suite du manifeste du général Kouropatkin, avait décidé de passer de la défensive à l'offensive sur toute la ligne. Mais l'espérance a été une fois encore déçue. Les Russes malgré tout leur courage, se sont heurtés à une muraille de fer ; leurs attaques ont échoué et les Japonais passent, à leur tour, à une offensive énergique et poursuivent les Russes qui battent en retraite. Voici le détail de ces importants événements.

Quatre divisions russes, avec 180 canons, commencent à attaquer le flanc droit de l'armée du général Kuroki pendant que les troupes russes maintiennent contact avec les forces des généraux Oku et Widiu.

Le but des Russes était d'isoler Kuroki et de couper son armée en deux. Le général Kuroki s'est alors retiré sur ses positions primitives, entraînant ainsi les troupes russes loin du gros de l'armée.

Pendant ce temps les généraux Oku et Nodzu ont refoulé les Russes vers le nord, coupant ainsi les communications des divisions opposées à Kuroki.

Aussitôt que cette très habile tactique eut réussi, le général Kuroki a commencé un mouvement en avant très énergique, et força les Russes à reculer. Il leur prit 30 canons et des munitions.

De son côté le général Oyama adresse le rapport suivant sur les engagements des 12 et 13 octobre :

« Mercredi, les contre-attaques de l'ennemi, qui s'était retiré dans la direction d'Yen-Hie-Ho, ont été toutes repoussées. L'ennemi, faisant mine de vouloir battre en retraite vers le soir, nos forces sur ce point ont pris l'offensive à leur tour jeudi, dès l'aurore.

Un mouvement de flanc, exécuté par des forces importantes de cavalerie japonaise, sous le commandement du prince Kalin, a grandement contribué à faire prendre à la situation une tournure favorable dans cette région.

Les colonnes du centre et de gauche de l'armée de droite ont occupé des hauteurs importantes, en contenant l'attaque.

Les opérations de l'armée du centre se poursuivent d'une façon satisfaisante. Elle a délogé l'ennemi de plusieurs positions stratégiques.

L'armée de gauche qui attaque Saha-Hou-Tou, a occupé plusieurs points. » De son côté le général Sackaroff adressait à Saint-Petersbourg un télégramme officiel ainsi conçu :

« Le mouvement rétrograde commencé à six heures du soir en pleine ombre. L'aile gauche continua, le 12 octobre, l'attaque du défilé.

Après une résistance opiniâtre de l'ennemi, nous avons occupé les cimes rocheuses des défilés, mais les Japonais reçurent un renfort considérable. Vu le danger d'avoir une position trop avancée, ordre fut donné à ce groupe de nos troupes de se retirer un peu en arrière.

Ces pertes pendant ces trois jours de combat sont considérables. La bataille de Yan-Tai, située au sud de Moukden à 20 kilomètres de la ligne ferrée, continua le 14. Les pertes russes dépassaient déjà en ce moment 15.000 hommes.

Sur tous les points, on transporte des blessés par chemins de fer, sur des trains composés de longues files de wagons de marchandises, et par les routes militaires sur des charriots à deux roues. Beaucoup de blessés s'en vont à pied, d'autres à cheval. Toutes les routes en sont pleines. On en ramenait à travers champs, en ligne droite pour abréger le chemin et se soutenant mutuellement.

La marche en avant des Japonais a continué toute la journée du 14, vingt-quatre canons et une grande quantité de fusils. Cinq cent mille hommes sont aux prises.

A Saint-Petersbourg, règne la plus grande consternation. Tout le monde était convaincu que rien n'arrêterait la marche de Kouropatkin. On a peine à croire à cette triste réalité que l'armée russe est en retraite sur tout le front, sous la poussée irrésistible de Japonais.

Les correspondants de journaux qui se trouvent sur le théâtre de cette guerre sanglante, constatent aussi dans leurs dépêches l'acharnement inouï de la lutte. La bataille était générale sur 50 kilomètres de front. Les combats meurtriers de Liao-Yang et de Wafan-Gou ont laissé loin derrière eux, en horreurs et en pertes, celle qui vient d'avoir lieu autour de Moukden.

L'attaque des Japonais, en effet, fut aussi furieuse que la défense fut acharnée. L'assaut des collines avoisinant le défilé de Tou-Min-Ling, le 12 octobre, a été particulièrement tragique. Les Japonais, manquant de cartouches, lançaient des pierres contre les assaillants russes, dont beaucoup furent gravement blessés. Certaines troupes japonaises emploient des fusils de gros calibre qui font d'affreuses blessures en fracassant les os.

Le 15 octobre, Kouropatkin envoie à Saint-Petersbourg un rapport disant que, malgré les difficultés de toutes sortes, la retraite des troupes russes s'effectue en bon ordre.

Les pertes totales, tués ou blessés, dépassent trente mille hommes ! D'après ce rapport, la défaite est absolument complète. La résistance des troupes russes fut, certes, magnifique, mais elles durent céder sous la violence inouïe du feu de l'artillerie japonaise.

Le général Kouropatkin donne les noms des principaux officiers supérieurs tués ou blessés ; parmi ces derniers se trouvent les généraux Rennenkampf et Meyendorff.

Dans la journée du 14, le régiment Novotcherhaski, de l'Empereur Alexandre III, a été entièrement décimé et anéanti. Sur deux autres régiments,

prix qu'elles veulent mettre dans le chargement.

Feuilleton du Journal « AR BOBL » 5

L'Industrie de la Pêche

DANS LES Ports Sardiniers Bretons par THÉODORE LE GALL Docteur en Droit

Historique

La production de Douarnenez se chiffre par 35,000 barils, pesant chacun 75 kilos, la moyenne de Concarneau est, bon an mal an, de 7 à 8,000 barils de sardines anchoïtées et de 12 à 15,000 barils de sardines pressées. Les limites maxima et minima de la saison de pêche seraient, d'après un auteur du temps, du 29 mai, ou 13 juin jusqu'au 14 ou 21 octobre pour Concarneau du 13 juillet ou 28 juillet jusqu'au 30 novembre environ pour Douarnenez. A cette époque, l'on observait aussi les plus grandes irrégularités dans le rendement de la pêche : « la sardine est une manne inappréciable dont les produits peuvent quadrupler ».

La sardine est consommée fraîche ou exportée par les chasseurs-marchands mais la plus grande partie de la pêche est déposée dans les magasins des négociants, salée et soumise à l'action de la presse pour en extraire l'huile.

ment a beaucoup diminué. Jadis on y comptait 1.200 bateaux de 2 à 4 tonneaux, mais l'occupation momentanée de Belle-Ile par les Anglais à la fin de 1756, et la présence continuelle des vaisseaux et des corsaires de cette nation ont été néfastes à la pêche de la sardine. Belle-Ile y va sa flotille de 300 bateaux diminuer et s'abaisser jusqu'au 1/5 de cet effectif. Le nombre des presses était de 40 environ dont chacune pouvait fabriquer de 200 à 300 barils. Le prix de chaque baril pouvait s'évaluer à 30 francs.

Pour affaiblir le commerce de l'Angleterre, à cette époque notre irréconciliable ennemi, un arrêté du 21 septembre 1803 réduisit les droits sur les poissons étrangers pour la durée de la guerre ; la pêche anglaise fut seule exceptée de ce régime de faveur. Le 22 ventôse an XI, ce fut une nouvelle réduction que l'on maintint d'ailleurs jusqu'au 21 juin 1814, date à laquelle fut rendue une ordonnance pour le doublement des droits sur les poissons de mer de provenance étrangère.

En 1830 la pêche favorisa Douarnenez, Concarneau, Audierne. Par contre, en 1839 elle traversa une crise générale qui fut assez aiguë. A Belle-Ile, notamment, la pêche fut désastreuse et cette issue défavorable de la campagne de pêche outa sa réputation sur le nombre de bateaux. En 1758 on en comptait 234, en 1842 ne subsistait plus que 48 unités. Mais ce mauvais rendement de la pêche dut être général sur tous les points de la côte bretonne. Nous en avons une preuve dans une demande formulée en 1840, par le conseil général et tendant à obtenir une révision de la législation des douanes. L'on réclame dans le conseil de nouveaux tarifs pour sauver une industrie, naguère si prospère, au moment d'être détruite.

SECTION III Epoque contemporaine L'industrie de la pêche de la sardine n'eût guère pris en Bretagne, son extension moderne, sans une invention qui vint lui donner une impulsion extraordinaire et la faire progresser à pas de géants. L'essor

de notre industrie actuelle date, en effet de la découverte des sardines à l'huile mode de conservation du poisson, infiniment supérieur aux modes précédemment employés par le sel ou le vinaigre.

Les anciens connaissaient l'action de l'huile et des corps gras en général, d'origine animale ou végétale, sur les substances alimentaires qui sont ainsi séparées de l'air ambiant et conservées pour un temps plus ou moins long. Le naturaliste Duhamel du Monceau nous instruit de certaines tentatives faites au siècle dernier pour expédier par la poste, à Paris, des sardines enfermées dans des boîtes de fer blanc. La principale condition ayant été négligée, ces envois étaient parvenus, le plus souvent, au lieu de destination en très mauvais état. Duhamel, pour mettre en garde ses lecteurs contre de pareilles découvertes, leur enseigna un mode de conservation des sardines infiniment préférable et qui permet d'en obtenir de très bonnes quand, après les avoir fait cuire, on les met dans des boîtes de fer blanc, étant recouvertes de toutes parts avec du beurre fondu ». Mais c'était là des tâtonnements empiriques.

La méthode imaginée par Nicolas Appert en 1804, et publiée par lui en 1811, était seule scientifique. Elle révolutionna les conditions économiques des côtes sardières. Des progrès incessants, des perfectionnements ingénieux vinrent, à différents intervalles, compléter l'idée de Nicolas Appert. L'emploi de l'huile d'olive ou d'arachide, l'usage de boîtes métalliques, l'amélioration de l'art de souder, la fabrication de la sardine sans arête, etc., sont venus tour à tour améliorer la qualité des produits obtenus tout en abaissant le prix de revient. La boîte de sardines accessible aux plus modestes bourses, a réalisé ce miracle de démocratiser un poisson délicat, d'une finesse de chair vraiment extraordinaire qui, sans ce cas forcé, n'eût guère trouvé un débouché si étendu et surtout si extensible. La création d'usines, de plus en plus vastes et mieux outillées, a eu dans les années d'abondance surtout, et cela se conçoit facilement, une influence bienfaisante sur les salaires des pêcheurs. La première « confiserie » de sardines fut fondée aux

Sables d'Olonne, en 1832, par M. Juette. Un événement imprévu se produisit à l'encontre des dessous du courageux novateur. L'administration des douanes refusa d'accepter comme caution pour cette usine un négociant dont « la maison de commerce est la plus recommandable des Sables ».

Ce refus insolite irrita les marins qui se mirent en grève, s'abstenant tout « pendant un jour d'aller à la pêche ». Ils prévoyaient bien, en effet, tous les services que cet établissement de Juette était appelé à leur rendre. « Si cet état de choses persistait, écrivait le maire, faisant allusion à la grève des matelots sables, on pourrait craindre de leur part des démonstrations plus vives et peut-être redouter que la tranquillité publique ne soit troublée ».

D'autres usines s'élevèrent bientôt sur certains points du littoral. En 1833, M. Lucas fit construire à Belle-Ile un établissement qui fabriqua la première année 1,043 kilogrammes de sardines. Un industriel de Nantes vint le concurrencer, en 1846, sur ce nouveau terrain. La maison Pellier Frères créa un établissement en 1841, à la Turballe dans la baie du Croisic et fabriqua pour ses débuts dans l'industrie sardièrre 13,948 boîtes de 7,637 kilogrammes. Le groupe de Douarnenez-Tréhou, ne fut doté d'une « friture » que sur le tard. Ce fut M. Clément qui la fonda à Tréhou. Mais le retard fut brillamment rattrapé et, de nos jours, Douarnenez est devenu le plus grand port sardinier. Les trois années de 1849, 1860 et 1878 ont marqué surtout dans les années de cette ville. En 1878, on y fabriqua plus de 100,000 caisses de boîtes de quart. A l'heure actuelle, Douarnenez compte trente usines. La première friture d'Audierne fut fondée par la maison Pellier en 1872. Grâce à la proximité de Douarnenez, Audierne a pris une certaine extension le nombre des usines s'est successivement accru. Aujourd'hui le groupe Audierne-Pouliguez compte (année 1903) 10 usines dont certaines occupent 103, 106 et même 158 ouvriers et ouvrières. Concarneau compte 33 usines qui « fonctionnent » employant 700 hommes (boitiers, manœuvres) et 1,500 femmes. Camaret-sur-Mer compte huit usines. Tous ces différents établisse-

ment manipulent la sardine, un grand nombre d'entre eux travaillent en outre le maquereau et le thon. La manipulation du petit maquereau à l'huile diffère de celle de la sardine. Quant au gros maquereau, il est mis en conserves vers le mois de mai ou de juin, lorsque le prix de la douzaine s'abaisse sensiblement. Le thon est fabriqué couramment à Concarneau ; depuis quelques années les usines de Douarnenez suivent cet exemple ; les thoniers port sont souvent réfugiés dans ce grand port sardinier.

A Audierne, trois usines seulement à notre connaissance fabriquent du thon, qu'elles reçoivent par chemin de fer de Douarnenez et très rarement par bateaux thoniers. Il faut un cas de force majeure pour obliger ces derniers à s'arrêter à Audierne. Les prix sont d'ailleurs plus rémunérateurs à Concarneau et dans les ports du sud.

Le prix du mille de sardines varie en raison directe des quantités de sardines pêchées, de leurs qualités, en raison du port sardinier. Le temps est loin d'être également un facteur négligeable. Les premiers bateaux arrivés vendent d'ordinaire leurs batelées à plus haut prix. A l'approche de la nuit, le prix du mille subit généralement un fléchissement très appréciable. Les maryeurs qui expédient la « sardine en vert » sont les plus forts enchâsseurs, leurs marchandises doivent arriver à la gare à l'heure fixe ; dans les années de disette comme en 1901, 1902, ils sont les rois du marché, et se disputent le mille à 40, 50 et parfois 80 fr. ; seules, certaines usines, dont la marque fait prime, peuvent aborder de tels prix.

L'unité d'achat est toujours demeurée le mille ; ce sont les marins qui transportent eux-mêmes leurs sardines à l'usine dans des paniers contenant 400 poissons. On leur remet un « jeton » à chaque patres de paniers. Lorsque le transport est terminé on additionne les jetons et l'on obtient le résultat de la pêche de chaque bateau. Parfois les acheteurs se réunissent au même endroit et forment un marché, une « bourse » du poisson. C'est le cas d'Audierne. Parfois ce sont des « commises » d'usines ou « acheteuses » qui orientent le bout des digues ou des jetées aux bateaux qui passent le

chargement.

La question de la rogne c'est-à-dire du principal appât propre à attirer la sardine a toujours été intimement liée à celle de la pêche de la sardine. L'emploi de la rogne ne remonte pas très haut dans le passé. C'est au XVII^e siècle, que certains écrivains norvégiens font allusion aux rogues, ces marchandises « perdues jusqu'à ce jour ». L'ordonnance de 1851 vint préciser et compléter les vieilles ordonnances françaises de 1856, 1829, 1842 et 1850 consacrant un article ainsi conçu à la rogne. « Faisons défenses aux pêcheurs d'employer de la résine pour attirer la sardine et à tous les marchands d'en vendre, qu'elle n'ait été visitée et trouvée bonne, à peine de trois cents livres d'amende ».

Les marins appelaient rare ou rêve les ovaïres de morue. Ce mot est toujours demeuré en usage dans certains ports du Sud. Les Bretons désignent leur appât d'œufs de morue sous le nom de « grinn ». Le mot rogne, aujourd'hui, sert à désigner plus particulièrement les œufs préparés de la morue, ou poissons très voisins ; c'est cependant un terme générique qui peut servir à désigner les ovaïres des autres espèces ichthyologiques. Dans ce cas le pêcheur fait suivre le mot rogne du nom du poisson qu'il veut citer : rogne de maquereau, de harengs, etc.

La première mention que nous ayons pu trouver de la rogne en Bretagne date de 1727 : une ordonnance vint décider qu'à l'arrivée des navires de rogne les pêcheurs seraient les premiers acheteurs. La paix de 1763, qui nous coûta le Canada, eut une certaine répercussion sur le prix de la rogne. La Norvège demeura, plus entièrement que jadis, maîtresse du marché de rogne. Avant 1763, en effet, nos trois cents moruïers produisaient 2000 barils de rogne ; après la guerre le nombre des navires, d'après M. de Chasles, descendit à vingt et la production de rogne ne fut plus que de trois cents barils.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DES
Mines de fer économiques
RÉSEAU BRETON
Service d'Hiver

A partir du samedi 15 Octobre, le service des trains sur le Réseau Breton sera modifié ainsi qu'il suit :

CARHAIX à PLEYBEN (Aller)

Carhaix	7h.2	10h.10	7h.15 soir
Chateaufort	8.45	11.22	8.21
Pleyben	9.28	11.55	8.49

(Retour)

Pleyben	8h.	12h.	4h.53 soir
Chateaufort	8.21	12.28	5.10
Carhaix	9.37	2.21	6.40

CARHAIX à ROSPORDEN (Aller)

Carhaix	6h.20	10h.2	2h.31	7h.
Guiroun	7h.33	10.47	3.29	7.51
Rosporden	9.2	11.52	4.25	9.1

(Retour)

Rosporden	7.55	10.45	12.40	5.15
Guiroun	9.5	12.46	1.48	6.40
Carhaix	9.47	1.45	2.30	7.30

CARHAIX à PAIMPOL (Aller)

Carhaix	6h.	10h.	3h.2	7.35
Callac	6.57	10.38	3.45	8.15
Guingamp (arr.)	8.29	11.50	5.4	9.27
Guingamp (départ.)	6.50	12.15	2.45	7.30
Pontivy	7.40	1.13	3.42	8.25
Paimpol	8.20	1.50	4.15	9.

(Retour)

Paimpol	7.9	10.	3.3	8.30
Pontivy	7.50	10.38	3.43	9.11
Guingamp (arr.)	8.52	11.30	4.40	9.58
Guingamp (départ.)	6.55	12.10	2.59	7.35
Callac	8.15	1.38	4.32	9.

Carhaix	8.57	2.20	5.13	9.40
---------	------	------	------	------

CARHAIX à MORLAIX (Aller)

Carhaix	5h.50	10h.5	12h.45	6h.52
Huelgout	6.24	10.42	1.44	7.24
Morlaix	7.40	12.4	3.18	8.38

(Retour)

Morlaix	8.10	1.15	4.20	9.
Huelgout	9.18	2.22	5.55	10.17
Carhaix	9.55	2.57	6.40	10.54

CARHAIX à SAINT-LUBIN (Aller)

Carhaix	5h.	6h.10	9h.58	5h.20
Rostronen	5.45	7.4	10.59	6.9
Mûr	6.45		12.12	7.15
Loudéac (arr.)	7.25		12.57	8.
Loudéac (départ.)	8.40		4.30	8.32
La Chèze	9.1		4.57	8.50
Saint-Lubin	9.19		5.17	9.6

(Retour)

Saint-Lubin	6.42		12.8	7.1	
La Chèze	6.59		12.27	7.27	
Loudéac (arr.)	7.20		12.52	7.55	
Loudéac (départ.)	8.35		4.25	8.30	
Mûr	9.25		5.8	9.15	
Rostronen	8.40		10.50	6.10	10.21
Carhaix	9.23		11.31	6.49	11.

prise de 55 centimes, le 4 0/0 1901, à 93.45 regagne 15 centimes. Bon du Trésor 515.

Les autres fonds étrangers ont, dans leur ensemble, quelque peu laissé à désirer. L'Extérieure réactionne à 86.77. Le Turc unifié oscille 86.20 et 86.30. Italien 103.90.

Les valeurs de crédit sont sans changements bien importants. Comptoir d'Escompte 608. Société Générale 626. Quoique le volume des transactions soit encore restreint sur les Chemins français, les actions sont cependant soutenues. Quant aux obligations de ce groupe, les demandes de l'épargne continuent de se porter avec régularité sur celles du type 2 1/2 0/0.

Le marché des mines d'or est très ferme.

Marché de Paris

CÉRÉALES

FARINE Douze Marques	31.15
BLE	23.65
SEIGLE	46.00
AVOINE	45.90
COLZA	47.75
ALCOOL	42.25
BEURRES DE BRETAGNE	2.70
POMMES DE TERRE de Bretagne	16.00

VIANDES

PORCS (vif)	1.38
— (netto)	1.26
BOEUF (vif)	1.93
— (netto)	1.76

Bulletin Financier

La Bourse ne paraît pas s'émouvoir, outre mesure, des dépêches d'Extrême-Orient si défavorables aux armées russes, et la séance de ce jour n'est pas exempte d'une certaine fermeté.

La Rente française reprend à 97.95. Quant aux rentes russes, les récents succès des Japonais ne les ont pas empêchées de se maintenir à un bon niveau. Le 3 0/0 1891 est à 75.55, en re-

A LOUER au bourg communal de Carnoët (Côtes-du-Nord), une maison comprenant : rez-de-chaussée, étage et grenier, entourée d'un jardin, aspectée au midi.

Pour tous renseignements s'adresser à M^e JAFFRENOU, notaire, à Carnoët.

DEMANDEZ LA PRÉVOYANTE

“ Ar Bobl ”

Le seul Journal Breton s'intitulant franchement
RÉGIONALISTE
Le seul comprenant une partie rédigée dans tous les dialectes bretons, le seul vraiment
POPULAIRE

Dans les Bibliothèques des gares suivantes :

CARHAIX. — MORLAIX. —
ROSCOFF. — LANDERNEAU. — BREST. —
DOUARNENEZ. — QUIMPER. — ROS-
PORDEN. — VANNES. — LORIENT.
— PONTIVY. — LOUDÉAC. —
SAINT-BRIEUC. — GUINGAMP. —
PAIMPOL. — LANNION. — PLOUARET. —
RENNES. — NANTES. — ANGERS. — LE HAVRE. —
PARIS (Montparnasse).

Société française de mutualité pure approuvée par décret du 8 mars 1898 après étude des statuts par le Conseil d'Etat. Placée sous le contrôle direct de ses sociétaires et de l'Etat.

La Mutualité pure met l'aisance, l'assurance, la dotation des enfants, la retraite enfin à la portée de tous.

La Prévoyante est la seule société mutuelle qui tienne compte aux personnes âgées des risques de mort de leur âge et verse aux familles des décedés des sommes d'autant plus fortes que l'assuré était plus vieux.

Elle reçoit en assurance l'épargne depuis 5 fr. par mois, même des vieillards, même des malades. Elle la place en valeurs placées par l'Etat à la Banque de France et la rend au bout de 12 ans grossie non seulement de l'intérêt composé, mais des bénéfices nécessaires de la mutualité.

Les sociétés de mutualité pure, grâce à leur fonctionnement mathématique et automatique, à la balance nécessaire des biens et des maux, des risques et des chances dans les groupes sociaux considérables, peuvent seules donner une sécurité absolue et le maximum de rendement avec le minimum de dépense.

La Mutualité libre, c'est l'avenir et le salut social.

Les notices et les statuts de La Prévoyante, ses bilans annuels extraits du Journal Officiel, seront envoyés gratuitement avec toutes les explications nécessaires à qui en fera la demande.

Soit au siège social, 3 rue d'Hauteville. Soit à l'Inspection Générale de l'Ouest, place Nationale à Pontivy ; Soit à M. Coic, à Carhaix.

La Machine à Coudre HURTU
(Exposition PARIS 1900)

Est en vente chez M. RAMPE, tailleur
CARHAIX (Finistère)

Vins et Spiritueux
EN GROS

Eugène OLIVIERO
Distillateur d'Eaux-de-Vie
de RHUYS et de CIDRE

PLACE DE LA MAIRIE
CARHAIX

TONNELLERIE
En tous Genres

FUTS ET BACQUETS
De tous Modèles

JEAN-MARIE SOLU
COIFFEUR
Rue des Carmes, CARHAIX

Veuve LE GUILLOU & Fils
Sur le Château
CARHAIX

Forge et Charronnage
DÉPOT DES
MACHINES AGRICOLES MARÉCHAL
DE SAINT-BRIEUC

Instruments de Labour

Travaux de Bâtimens

MAÇONNERIE

Et Menuiserie

EN TOUS GENRES

LOUIS BANIEL
ENTREPRENEUR

Rue du Pavé
CARHAIX

LEORDI AR GOAZIOU

1, Leurgear Emil Souvestr,
MONTRouLEZ

Leoriou Skol. — Leoriou Oferen

MALIOU HA MALIJENNOU

KURUNENNOU - BEZIOU

Paperou Livet

Demandez dans tous les Cafés
LE QUINQUINA
DU PETIT BLEU

Apéritif tonique et réconfortant de 1^{er} ordre
ayant obtenu
Médaille d'Argent, à Brest 1901
Médaille d'Or, Paris 1902
GRAND PRIX, LONDRES 1902
Membre du Jury, hors concours,
PARIS & VIENNE 1904
A. SOUVESTRE, négociant, MORLAIX.

Carhaix, imp. LE GOAZIOU-JAFFRENOU.
Le Gérant, ETIENNE JACQ.

Imprimerie LE GOAZIOU-JAFFRENOU
RUE DES CARMES
CARHAIX (Finistère)

“ AR VRO ” Revue Mensuelle

Travaux de Ville -- Factures -- En-Têtes de Lettres -- Journaux
Revue -- Labours -- ffiches -- Circulaires

BILLETS DE NAISSANCE — LETTRES DE MARIAGE — BILLETS DE DÉCÈS
Livrés DEUX HEURES après la Commande

—:— Travail soigné & Livré de Suite —:—